

# BULLETIN D'INSCRIPTION - FORMATION « Conduire un atelier de volailles en autonomie »

**Dates :** 4 jours : J1 : Mercredi 23 novembre, J 2 : V 25 novembre, J 3 : V 2 décembre, J 4 : V 9 décembre 2022

**Lieu :** CAMPUS AGRONOVA – EPLEFPA de Montbrison - site de Précieux – Le Bourg – 42600 PRECIEUX (Loire)

**Coût de la formation :** 616 €

✓ **Pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, aides familiaux, personnes en phase d'installation** (formation inscrite dans le PPP du candidat)

Formation éligible au financement par VIVEA

Justificatifs à fournir pour les personnes en cours d'installation :

**Dossier complet à fournir en une seule fois par les candidats en PPP à l'organisme de formation pour transmission à VIVEA:**

- L'original de votre attestation des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA pour les créateurs ou repreneurs d'exploitation agricole délivré par votre CEPPP signé et tamponné du cachet de votre CEPPP
- L'original de votre formulaire « Engagement du créateur ou repreneur d'exploitation agricole » signé
- La copie de votre PPP signée des 2 conseillers et vous-même
- La copie d'écran de votre CPF

- **Autres cas - contributeurs VIVEA apparaissant non finançables :** demander une attestation professionnelle via votre espace MSA en ligne <http://www.msa.fr/lfr/services-en-ligne/exploitants>

✓ **Autres situations (salariés, demandeurs d'emploi...)** → contacter le CFPPA pour les modalités de financement (OPCO, Pole Emploi...)

✉ **Pour vous inscrire, complétez le bulletin ci-dessous et adressez le par mail à : [cfppa.montbrison@educagri.fr](mailto:cfppa.montbrison@educagri.fr)**

Nom Prénom ..... Date et lieu de naissance .....

Adresse : ..... Code postal ..... Commune .....

Tél fixe : ..... Tél portable : ..... Adresse mail : .....@.....

Statut :  Agriculteur (\*)  candidat à l'installation en cours de parcours PPP  salarié (\*)  autre (à préciser)

(\*) Nom et adresse de l'entreprise à préciser pour les associés de sociétés ou les salariés : .....

**s'inscrit à la formation**

**Conduire un atelier de volailles en autonomie :** 4 jours\* : J1 : V 23/11/2022, J 2 : V 25/11/2022, J 3 : V 02/12/2022 J 4 : V 09/12/2022

\*En cas d'un nombre d'inscrits inférieur à 6, la session peut être reportée



CAMPUS AGRONOVA - EPLEFPA de Montbrison-Précieux / St Genest-Malifaux

Siège social : Le Bourg 42600 PRECIEUX – tel 04.77.97.72.07 – mail [cfppa.montbrison@educagri.fr](mailto:cfppa.montbrison@educagri.fr)

